

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2012

Convocation : 4 septembre 2012

Affichage : 12 septembre 2012

L'an deux mille douze, le dix septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le quatre septembre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : PASQUIER Marie-Hélène

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 25 juin 2012, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'y ajouter deux points :

- Réforme territoriale,
- Schéma Régional Éolien.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'ajout de ces deux points.

URBANISME

Déclarations préalables :

- GOUPILLOT Michel – 34 Les Chênaies : Couverture de terrasse.

Certificat d'urbanisme :

- SCP SAVELLI – Gravelle de Haut : Construction d'une maison.

Permis de Construire :

- BACCHIERI Serge – 2 Le Clos Samson : Construction d'une maison et d'un garage.
- ROUSSEY Jérôme et LEPETIT Virginie – 21 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- AUGÉARD Alain et Aline – 8 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- CLARENCE Julien et DOREY Séverine – 25 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- GRIFFON Alain et Mathilde – 2 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- PASQUIER Michel – 7, Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- LEMAGNENT Bertrand et LEVÉZIEL Stéphanie – 5 Les Chênaies : Construction d'une maison.
- COSNEFROY Cédric et DEBREUILLY Nadia – 11 Les Chênaies : Construction d'une maison.

- LEMARINEL Fabien et TRAVERS Sabine – 9 Les Chênaies : Construction d'une maison et d'un abri de jardin.
- PASQUIER Guillaume et MEURDRAC Jennifer – 7 Les Chênaies : Construction d'une maison.

PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA S.P.A.

Une visite des locaux actuels de la S.P.A. a été organisée à l'initiative de Mme LEBÉCACHÉL, Présidente de la S.P.A. de Cherbourg, le jeudi 6 septembre. Dix élus s'y sont rendus et leur avis général est que le bâtiment est vétuste mais bien tenu. Seulement vingt-sept chiens étaient présents pour quarante-cinq box.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les différents avis demandés lors de l'instruction du Permis de Construire sont favorables : C.C.D.D. pour l'eau et l'assainissement, la DIRNO pour l'accès à la voirie, les sous-commissions de sécurité et d'accessibilité, ainsi que les services vétérinaires.

Par ailleurs, le bâtiment en question se situe dans la zone Nx du PLU : « Zone Naturelle où seuls sont admis les bâtiments d'activité. »

Or, le Code Rural indique qu'un élevage de chiens (ou établissements de vente, transit, garde, fourrière ...) est une activité agricole. A ce titre la zone de PLU adaptée à cette activité est la zone A et non la zone Nx.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à rendre un avis défavorable à ce projet.

RÉNOVATION DE LA MAISON DU SONNEUR : AVANT-PROJET DÉFINITIF

L'assemblée valide l'Avant-Projet Définitif et demande au Maître d'œuvre de lancer la demande de Permis de Construire par 13 voix pour, 1 abstention (Christine OLIVIER) et 1 voix contre (Stéphane BARBÉ), tous les deux pour la même raison que celle avancée lors de la réunion du 25 juin : cette dépense grève trop le budget 2013 et la priorité aurait dû être donnée au commerce de proximité.

AVENUE PASTEUR

Le 27 février 2012, la décision de replanter des arbres le long de l'Avenue Pasteur face à l'église avait été prise. Or, depuis l'abattage des arbres, certains doutent de la nécessité de replanter des arbres hauts, comme les chênes verts, initialement prévus. L'assemblée décide de repousser d'un an la plantation de nouveaux arbres le long de l'Avenue Pasteur afin de réfléchir aux différentes solutions possibles.

RAPPORTS ANNUELS DE LA C.C.D.D.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les rapports annuels 2011 de la Communauté de Communes de Douve et Divette sont à la disposition du public en mairie. Ils concernent les services de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, et la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

FINANCES

Madame GONZATO, 1^{ère} Adjointe déléguée aux finances donne lecture à l'assemblée d'un courrier du Préfet de la Manche. Celui-ci explique qu'un prélèvement TASCOM d'un montant de 22.577 € est opéré cette année sur les recettes fiscales de la commune.

Mme GONZATO donne également lecture de la réponse de la Direction Départementale des Finances Publiques sur la modification du F.N.G.I.R., indiquant qu'il ne sera pas donné suite à notre requête.

Un rendez-vous a été pris le vendredi 14 septembre 2012 avec Madame la Députée de notre circonscription afin de connaître les recours possibles pour récupérer une partie de la fiscalité perdue ces deux dernières années.

RÉFORME TERRITORIALE

Monsieur le Maire montre à l'assemblée la nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet. Sur cette nouvelle carte, la Communauté de Communes Douve et Divette reste une entité à part entière et n'est pas amenée à se regrouper avec un autre groupement de communes.

L'assemblée est satisfaite de cette décision.

SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le Schéma Régional Éolien proposé par le Conseil Régional de Basse-Normandie. Une consultation publique est organisée du 9 juillet au 23 septembre 2012 durant laquelle les communes peuvent délibérer et donner leur avis.

Sur ce schéma, il est indiqué que la commune de Tollevast fait partie des communes « favorables préférentiellement au petit éolien ». Le Conseil Municipal indique qu'il regrette d'avoir été inscrit d'office sur cette liste, sans en avoir préalablement été informé et regrette également que la phase de consultation se déroule en été, période durant laquelle les conseils municipaux se réunissent moins fréquemment.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable à ce schéma, et demande à être retiré de la liste des communes « favorables préférentiellement au petit éolien ».

RENTRÉE SCOLAIRE

Madame GONZATO indique à l'assemblée que la rentrée scolaire s'est bien déroulée, les effectifs sont en hausse par rapport à l'année scolaire 2011 – 2012 : 129 enfants sont inscrits dont 115 vont à la cantine. L'effectif de la garderie reste stable.

Concernant le transport scolaire, plusieurs soucis ont été détectés et sont en cours de traitement avec les services du Conseil Général.

CENTRE DE LOISIRS

Stéphane BARBÉ expose au Conseil Municipal que la fréquentation du Centre de Loisirs durant l'été a été satisfaisante, notamment la semaine décalée juste avant la rentrée scolaire. Ce même fonctionnement devrait être reconduit pour l'été 2013, les vacances étant réparties sensiblement de la même façon.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La Tollevastaise : Cette année, elle se déroulera le samedi 13 octobre. Comme chaque année, la mairie sera fermée durant cette matinée. Serge COTTEBRUNE profite de l'occasion pour indiquer que le montage de la tente est fixé au mercredi 26 septembre à 17h, et que tous les volontaires sont les bienvenus.
- Pot des nouveaux arrivants : Comme en 2010, un pot d'accueil est organisé pour les nouveaux arrivants. Il se tiendra le mardi 18 septembre à 18h30 à la Maison du Sonneur, en compagnie des associations de la commune et des élus.
- Stade : Les modifications ont été apportées durant l'été et le contrôle des buts a été effectué. Le stade est en cours d'homologation, seules les douches doivent encore être aménagées pour passer de quatre à six par vestiaire.
- Initiation au basket le midi : Malgré un sondage qui n'a pas été très convaincant (35 réponses seulement dont 22 négatives), le Club de Basket de La Glacière souhaite toujours mettre en place avant fin septembre cette initiation deux jours par semaine durant 30 ou 40 minutes. Ce projet sera présenté prochainement au corps enseignant afin de définir les deux midis concernés.
- Prochaine réunion : La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 22 octobre à 20h30.

Fin de la séance : 23h00